

Inscription

à envoyer au plus tard le 6 janvier 2015

| Centre de droit privé, Fleur Godefroid,
C.P. 137, avenue Franklin Roosevelt, 50
1050 Bruxelles

| par fax au 02 650 38 69

| ou directement en ligne [ici](#)

Nom :

Prénom :

Qualité :

Adresse :

Cabinet, Etude ou autre :

e-mail :

Frais d'inscription à verser au compte
BE16 3630 0869 4674 du Centre de droit privé de l'ULB
avec la mention «Colloque du 16 janvier 2015» + le
nom du participant.

Inscription* :

- o Etudiant 50,00 €
- o Avec les Actes 150,00 €
- o Sans les Actes 100,00 €

*Le nombre de places étant limité, les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du paiement.

Date et heure

Vendredi 16 janvier 2015 dès 9h

Lieu

Fondation Universitaire
Rue d'Egmont 11, 1000 Bruxelles

Comité scientifique

Séverine DUSOLLIER
Frank GOTZEN
Andrée PUTTEMANS
Alain STROWEL
Julien CABAY (organisateur)
Véronique DELFORGE (organisatrice)
Virginie FOSSOUL (organisatrice)
Maxime LAMBRECHT (organisateur)

Le droit d'inscription comprend la participation à la journée, les pauses-café, la fardes de documentation et l'ouvrage reprenant les actes du colloque pour les inscriptions avec les Actes.

Les interventions et débats se tiendront en français, néerlandais et anglais

Formation permanente

points OBFG : 6
points Magistrats/stagiaires : demande en cours

Publication

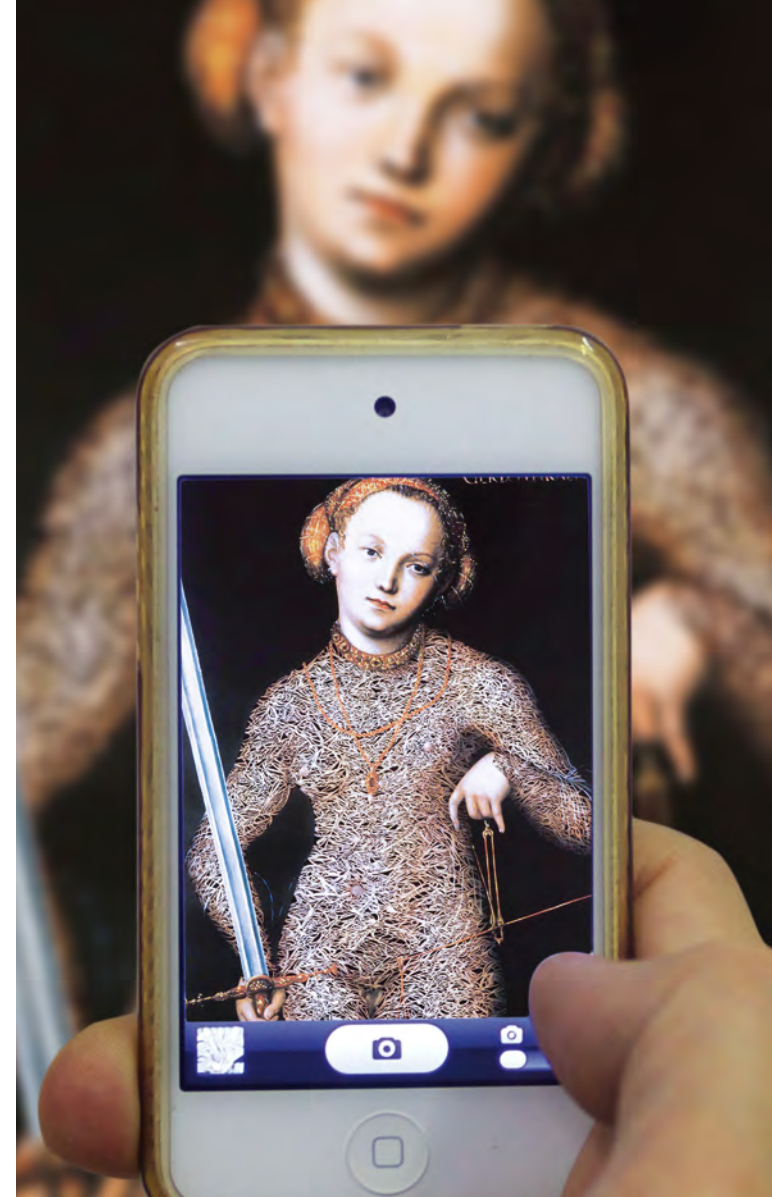
L'ouvrage sera envoyé ultérieurement aux participants inscrits ayant opté pour l'inscription avec les Actes

Info & Inscription

Fleur Godefroid
Centre de droit privé
02 650 38 72
www.20ansdroitdauteur.be

Avec le soutien du **fn's**
LA LIBRÉ DE CONSCIENCE

et la collaboration de



20 ans de nouveau
droit d'auteur

16 janvier 2015

20 ans de nouveau droit d'auteur

L'année 2014 célèbre les vingt ans de la loi du 30 juin 1994 relative au droit d'auteur et aux droits voisins. Ce «nouveau» droit d'auteur est venu dépoussiérer celui déposé dans une loi du 22 mars du 1886. Mais aujourd'hui, n'est-il pas lui-même désuet, démodé, dépassé ?

Car au moment même de l'adoption de ce nouveau droit d'auteur, une révolution était en marche, sans pareille et dont nul ne pouvait à l'époque imaginer l'impact. Les années 90 ont marqué l'avènement de la société de l'information et dans la foulée, l'accélération de l'intégration des marchés dans une économie globalisée, et ce particulièrement dans l'Union européenne. De l'analogique au numérique, du national à l'europpéen et mondial, nous sommes entrés dans une nouvelle ère.

Certains ont vécu la transition. D'autres sont les enfants de cette nouvelle époque.

Parmi les premiers figurent les experts à qui l'on doit ce nouveau droit d'auteur. Parmi les seconds, une nouvelle génération de chercheurs et praticiens qui aspirent à forger le droit d'auteur de demain.

Afin de commémorer les vingt ans du nouveau droit d'auteur, marqués qui plus est par sa codification dans le nouveau Code de droit économique (en vigueur au 1er janvier 2015), nous proposons d'ouvrir un débat intergénérationnel sur l'ensemble de la matière avec pour fil(s) rouge(s) internet et l'europpéanisation/mondialisation.

Matinée

sous la présidence d'Andrée Puttemans, Professeure (ULB)

- 9:00 Accueil et introduction
- 9:30 **Les conditions de protection**
Alain STROWEL, Professeur (UCL et USL), Avocat
Julien CABAY, Assistant (ULB), Doctorant
- 10:00 « **Lightning Talk** »
Jean-Luc MOERMAN, Artiste
- 10:10 **Le droit de communication au public**
Fabienne BRISON, Professeure (VUB), Avocate (Hoyng Monegier LLP)
Sari DEPREEUW, Avocate (De Wolf & Partners), Senior researcher (VUB)
- 10:40 « **Lightning Talk** »
Sébastien WITMEUR (Sabam)
- 10:50 Pause café
- 11:10 **Les droits moraux**
Marie-Christine JANSSENS, Professeure (KUL)
Jean-Ferdinand PUYRAIMOND, Assistant (ULB), Doctorant, Avocat (Gutmer & Puyraimond)
- 11:30 « **Lightning Talk** »
Jérôme DEBRULLE (SPF Economie)
- 11:40 **Les exceptions ou limitations au droit d'auteur**
Séverine DUSOLLIER, Professeure (UNamur, SciencesPo Paris)
Maxime LAMBRECHT, Doctorant, Maître de conférence (UCL)
- 12:10 Discussions
- 12:30 Lunch

Après-midi

sous la présidence de Franck Gotzen, Professeur (KUL)

- 14:00 **Droit d'auteur et droits fondamentaux**
Dirk VOORHOOF, Professeur (UGent)
Alexander De BLEECKERE, Avocat (Altius)
- 14:30 « **Lightning Talk** »
André LOCONTE (NURPA)
- 14:40 **Territorialité et droit international privé**
Patrick WAUTELET, Professeur (ULg)
Bernard VANBRABANT, Avocat (Liedekerke), Professeur (ULg)
- 15:10 « **Lightning Talk** »
Cédric MANARA (Google)
- 15:20 Pause café
- 15:40 **La mise en oeuvre du droit d'auteur**
Véronique DELFORGE (SPF Economie)
Virginie FOSSOUL (ULB, Commission européenne)
- 16:10 « **Lightning Talk** »
- 16:20 **Le droit d'auteur et la convergence des droits de propriété intellectuelle**
Benoît MICHAUX, Professeur (ULg, UNamur), Avocat (Hoyng Monegier LLP)
- 16:35 **Le point de vue du professeur, de l'avocat et de l'écrivain**
Alain BERENBOOM, Professeur émérite (ULB), Avocat, Ecrivain
- 16:50 **La Cour de justice de l'Union européenne et le droit d'auteur**
Koen LENAERTS, Professeur (KUL), Vice-président de la CJUE (vidéo)
- 17:00 Discussion générale et conclusions
- 18:00 Drink de clôture et célébration des 20 ans de la LDA